



CONSEIL EUROPEEN DE THESSALONIQUE 19 & 20 JUIN 2003 **CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE**

L'Europe élargie/un nouveau voisinage

L'élargissement étend les frontières de notre Union européenne et nous rapproche de nouveaux voisins. À Athènes, nous avons déclaré que "nous sommes aussi décidés à établir des liens toujours plus étroits et des voies de coopération avec nos voisins et à partager l'avenir de cette communauté de valeurs avec nos autres voisins, plus éloignés". Leur stabilité et leur prospérité sont inextricablement liées aux nôtres. Afin de renforcer les valeurs que nous partageons et de promouvoir nos intérêts communs, nous avons élaboré de nouvelles politiques dans la perspective d'une Europe élargie, de notre nouveau voisinage. Le Conseil européen a confirmé à Copenhague l'importance qu'il attache à ces politiques. Les réunions avec les partenaires concernés, qui se sont tenues depuis lors dans le cadre de la Conférence européenne d'Athènes le 17 avril et de la réunion ministérielle euro-méditerranéenne à mi-parcours qui a eu lieu en Crète les 26 et 27 mai ont imprimé un nouveau dynamisme au développement de ces politiques. Dans cet esprit, le Conseil européen approuve les conclusions du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" du 16 juin et attend avec intérêt les travaux que doivent entreprendre le Conseil et la Commission pour assembler les divers éléments de ces politiques.

Relations avec le monde arabe

L'Union européenne est convaincue qu'elle doit renforcer son partenariat avec le monde arabe. Elle entend promouvoir un dialogue politique plus étroit, le pluralisme et la réforme démocratique, ainsi que le développement économique et social. Il faudrait en outre intensifier le dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations.

En conséquence, le Conseil européen invite la Commission et le Haut Représentant à faire avancer les travaux et à élaborer un plan de travail détaillé, qui sera présenté au Conseil européen en octobre 2003, en prenant pleinement en compte les politiques et les programmes existants et, en particulier, le processus de Barcelone et l'Initiative "Nouveaux voisins". Sur cette base, le Conseil prendra les décisions appropriées.

Partenariat euro-méditerranéen

Le Conseil européen s'est félicité de l'esprit de coopération dont ont fait preuve tous les participants lors de la réunion ministérielle euro-méditerranéenne à mi-parcours, qui s'est tenue en Crète. Il a souligné que le renforcement de la dimension parlementaire du partenariat euro-méditerranéen favoriserait considérablement la coopération interparlementaire. Il a également reconnu que l'adoption des principes directeurs du dialogue entre les cultures et les civilisations faciliterait la création d'une fondation euro-méditerranéenne. Dans l'effort visant à transformer le bassin méditerranéen en un espace de dialogue, de coopération, de paix et de stabilité, la société civile des pays de la région, y compris les femmes, devrait jouer un rôle important dans la promotion des valeurs démocratiques, de la sensibilité sociale, de l'éducation et du développement.



Moyen-Orient

Une possibilité historique s'ouvre pour la paix au Moyen-Orient. Le Conseil européen se félicite de la décision prise par Israël et l'Autorité palestinienne d'accepter la feuille de route élaborée par le Quatuor, et à laquelle l'Union européenne participe pleinement.

Il se félicite également des résultats obtenus lors du sommet d'Aqaba, de l'engagement personnel du Président Bush, des engagements pris par les premiers ministres Sharon et Abou Mazen ainsi que de la volonté de paix dont ont fait preuve les dirigeants arabes à Charm el-Cheikh.

Le Conseil européen est déterminé à faire en sorte que cette chance pour la paix ne soit pas gâchée. Il reste vivement préoccupé par la poursuite de la violence sur le terrain, qui a atteint des niveaux sans précédent. Il ne faut pas permettre que cette situation compromette la mise en œuvre de la feuille de route. Il n'existe pas d'autre solution que la mise en œuvre rapide, de bonne foi de la part des deux parties, de la feuille de route du Quatuor, qui comporte des délais clairs pour la création d'un État palestinien d'ici à 2005, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.

Le Conseil européen insiste sur l'importance que revêt le rôle du Quatuor et il souligne que l'UE est disposée à contribuer à tous les aspects de la mise en œuvre de la feuille de route en vue de parvenir à un règlement durable, juste et pacifique du conflit, grâce notamment à la mise en place d'un mécanisme de contrôle crédible et efficace. La réunion que les représentants du Quatuor devraient tenir à Amman constitue une bonne occasion de le souligner.

L'Union européenne condamne clairement le terrorisme et contribuera aux efforts visant à priver les groupes terroristes du soutien dont ils bénéficient, notamment en armes et en ressources financières. Elle est également disposée à aider l'Autorité palestinienne dans les efforts qu'elle déploie pour mettre un terme au terrorisme, y compris sa capacité en matière de prévention du financement du terrorisme.

L'Union demande avec force au Hamas et aux autres groupes de déclarer immédiatement un cessez-le-feu et de mettre fin à toutes les activités terroristes et rappelle que le Conseil examine d'urgence la possibilité de prendre des mesures de portée plus large contre les sources de financement du Hamas. Il est essentiel que toutes les parties concernées, en particulier les pays de la région, condamnent le terrorisme et contribuent aux efforts visant à éradiquer celui-ci.

L'Union se félicite de la reprise des discussions sécuritaires et salue le rôle actif de l'Égypte à cet égard.

Le Conseil européen invite Israël à prendre des mesures afin de rétablir la confiance et à s'abstenir de toute mesure punitive, notamment les exécutions extrajudiciaires, et à agir dans le respect du droit international.

Le Conseil européen invite également Israël à abandonner sa politique et ses activités de colonisation et à mettre fin aux confiscations de terres ainsi qu'à la construction de la "clôture de sécurité", autant



EUROMED REPORT

Edition no 63

23 juin 2003

d'éléments qui menacent de rendre matériellement impossible la mise en œuvre de la solution fondée sur la coexistence de deux États.

La paix au Moyen-Orient ne sera pas globale si elle n'inclut pas également la Syrie et le Liban.

La paix ne sera jamais réalisable si elle n'est pas soutenue par les peuples. L'Union européenne est disposée à prendre des initiatives visant à rapprocher les représentants de la société civile des deux parties. Ces initiatives devraient faire une place au rôle des femmes, dont la contribution s'est souvent révélée un élément important pour l'instauration de la paix dans des zones en guerre.

Le Conseil européen exprime sa gratitude à M. Miguel Angel Moratinos pour le travail remarquable qu'il a réalisé ces sept dernières années en tant que Représentant spécial de l'UE pour le Moyen-Orient.

Enfin, l'Union européenne souligne l'importance qu'elle attache à la dimension régionale dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et se félicite de l'esprit de coopération dont ont fait preuve l'ensemble des participants lors de la Conférence ministérielle à mi-parcours qui a eu lieu récemment en Crète.